

## INFORMATIONS COMMUNALES

### Quoi de neuf...



Sébastien JARA architecte originaire du Chastel Nouvel a ouvert son cabinet et propose des solutions de rénovation ou de construction nouvelle avec toutes les techniques innovantes et éprouvées en faveur du confort de l'habitat.



Sophie MOUTON a ouvert depuis cette année un gîte et 3 chambres d'hôte sur le hameau d'Aspres. Retrouvez toutes les précisions sur son site Internet [www.lesgrangesduhameau.fr](http://www.lesgrangesduhameau.fr).

### Faits divers



Suite au vent du mardi 20 Mai 2014, la chute d'un arbre a été constatée sur la route d'Aspres bloquant le passage. Les employés municipaux sont intervenus rapidement, de 21h à 22h, pour libérer le passage.

### Permanence



Une permanence est assurée par les élus, en Mairie, tous les vendredis après-midi.

## DATES À RETENIR

- 5 juillet** Fête du pain à la Fagette. Réservations auprès d' Anne BLANQUER ou Annie REBAUBIER.
- 6 septembre** Samedi 6 septembre à 14h00 : rentrée de l'école de foot pour les garçons ou filles né(e)s entre 1999 et 2009
- 7 septembre** Course pédestre la Rieucrossette (trail, randonnée pédestre et randonnée VTT)

## ETAT CIVIL...

### Décès

Marie SEGUIN  
épouse PITIOT (99 ans)  
Odette SAVAJOLS  
épouse JOURDAN (93 ans)  
Thérèse LAURAIRE  
épouse DELOR (84 ans)  
Élie MALIGES (91 ans)

...Nos peines

### Naissances

Le 16 décembre : Evan BALESTRI  
le 11 février : Lise VANCHERI  
le 17 février : Zoé et Jules DELON  
le 09 mars : Léonie ROBERT LASSERRE  
le 02 mai : Ambre HOTEPLIN

...Nos joies

### Mariages



...Nos félicitations

## BULLETIN MUNICIPAL - 1er SEMESTRE 2014



### Sommaire :

- Le mot du Maire... p.1
- Études complexe multiservices et salle intergénérationnelle p.2
- Terre de Randon p.2
- École publique l'Écoline p.3
- Le CCAS p.4
- Vieille route sud p.4
- Chemins ruraux et voirie p.5
- Déchets p.5
- Bibliothèque p.6
- Élections européennes p.7
- Randon Sport et Loisirs p.8
- Gymnastique volontaire p.8
- Budget 2014 p.9
- Espace jeux et détente p.9
- Fleurissement communal p.10
- Fontaine de Coulagnet p.10
- Le mai des élus p.11
- Four de la Fagette p.11
- Informations communales p.12
- Dates à retenir p.12
- État civil p.12

### Le mot du Maire...

Comme chaque semestre, le bulletin municipal vous permet de prendre connaissance des actions menées par la municipalité mais aussi des projets à venir. Malgré une ambiance générale peu favorable et plutôt instable, la réelle attractivité de notre commune ne se dément pas. La population toujours croissante donne un nouvel élan à nos écoles ce qui nous autorise à ouvrir une quatrième classe à l'école publique dès la rentrée prochaine.

Plus largement, au fil de ces pages, vous découvrirez un inventaire des divers travaux en cours ou à venir, nous avons souhaité maintenir un investissement important dans divers domaines (extension de l'école, chemins ruraux, salle intergénérationnelle, logements, aménagement de l'aire de jeu, voiries....) sans pour autant augmenter les impôts locaux malgré une baisse significative des dotations de l'État.

Dans un souci d'améliorer le bien-être de tous, nous avons lancé une étude afin d'analyser la possibilité d'implanter un complexe multiservices sur le Chastel Nouvel. Cette étude, financée par la communauté de communes, nous permettra de choisir les meilleures orientations pour la viabilité de ce futur commerce.

Je tiens à souligner l'importance du milieu associatif dans notre commune et j'en profite pour remercier tous les bénévoles dans les diverses associations qui, sans compter, donnent de leur temps et proposent des animations pour que notre village soit vivant et agréable à vivre.

Je n'omettrai pas de rappeler combien la citoyenneté et le civisme de chacun doivent s'exercer au quotidien par des gestes aussi simples que le tri sélectif et le respect du bien public.

Avant de conclure je souhaite ici saluer et remercier l'ensemble des employés communaux qui font un travail remarquable et qui œuvrent en permanence pour notre collectivité.

En vous remerciant de votre confiance, je vous souhaite de profiter pleinement de cette période estivale synonyme de détente et de vacances en famille ou entre amis.

Très cordialement.

Didier BRUNEL

### Heures d'ouverture de la Mairie

- Lundi :  
8h - 12h / 13h - 16h
- Mardi :  
9h - 12h / 13h - 17h
- Mercredi :  
13h - 17h
- Jeudi :  
9h - 12h / 13h - 17h
- Vendredi :  
8h - 12h / 13h - 17h

## ÉTUDE MULTISERVICES ET SALLE INTERGÉNÉRATIONNELLE

«... une ligne budgétaire d'un montant de 10 000 € a été allouée pour l'étude de faisabilité ... »

Sur la profession de foi de la nouvelle équipe municipale, nous avons mentionné notre souhait de réfléchir à la mise en place d'une salle intergénérationnelle ainsi que d'un complexe multiservices sur la commune du Chastel. Cette réflexion a déjà débuté et lors du dernier vote du budget 2014 de la communauté de communes de Terre de Randon, une ligne budgétaire d'un montant de 10 000 € a été allouée pour l'étude de faisabilité du complexe multiservices. Celle-ci permettra notamment de définir les orienta-

tions exactes à donner à ce commerce afin qu'il réponde aux besoins et demandes de la population tout en permettant une pérennité financière de la structure. Dans le projet de salle intergénérationnelle, il est prévu aussi la construction de logements afin d'augmenter le locatif sur la commune. Avant de présenter le projet, il est nécessaire de régler tout d'abord quelques éléments d'ordre administratif. Nous vous tiendrons bien évidemment informés de l'évolution de ces deux projets au fur et à mesure de leurs avancées.



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRE DE RANDON

L'article intitulé «Études complexe multiservices et salle intergénérationnelle » a montré, ci-dessus, en quoi la communauté de communes peut apporter son expertise dans la mise en œuvre de projets nécessitant des compétences techniques ou matérielles particulières ou des budgets élevés difficiles à supporter pour une commune (Zone d'Activité Économique, lotissement, logements, autres équipements...).

Nous avons pensé utile de vous rappeler à cette occasion le rôle et les divers champs d'intervention de cette dernière dans la vie quotidienne de notre commune.

Tout d'abord, la communauté de communes a créé et gère un Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) chargé du contrôle des installations individuelles d'assainissement sur tout le territoire intercommunal. Cette structure a aussi un rôle de conseil pour les nouvelles installations et pour les

travaux à réaliser dans le cas d'un assainissement non conforme.

Elle participe aussi régulièrement à de nombreuses opérations par le biais de la mise à disposition de personnel et/ou matériel :

- raccordement des usagers aux réseaux d'eau et relevés des compteurs d'eau
- balayage des rues après l'hiver (surplus de pouzzolane notamment)
- débroussaillage et élagage des chemins
- tonte du stade de football
- curage des fossés et nettoyage des réservoirs d'eau.



Il faut préciser aussi que Yann BOUTAVIN, salarié de la communauté de communes, apporte une assistance de choix aux 2 écoles de la commune en intervenant auprès des instituteurs et institutrices dans les disciplines sportives. A partir de l'année prochaine, il interviendra dans le cadre du temps périscolaire avec l'aide d'une seconde personne (prise elle aussi en charge par la Communauté de communes) pour les plus de 6 ans.

## FOUR DE LA FAGETTE



Les travaux prévus fin novembre 2013 n'ont réellement débuté qu'en mars 2014 en raison des circonstances météorologiques (froid, neige...) pour s'achever en mai 2014. Les travaux comprenaient la

reprise de l'encadrement de la porte du four, la réfection totale du dallage ainsi que l'ensemble des joints de la bâtisse. Dans un souci d'esthétique, les joints du mur de la fontaine et ceux du bâti de la cheminée ont eux

aussi été restaurés. Le toit du four sera lui aussi repris en même temps que celui du four d'Alteyrac. Cette action, dans la continuité des précédentes, contribue



à la sauvegarde du patrimoine communal. Pour information, tous les fours sont ouverts à l'ensemble de la population. Le 05 juillet 2014, le four sera mis en chauffe à l'occasion de la traditionnelle fête du pain organisée par l'association "Le Bouffadou".

Un grand merci à Jean-Marc COSTES qui a réalisé la porte du fournil.

« ... le toit du four sera lui aussi repris en même temps que celui du four d'Alteyrac ... »

## LE MAI DES ELUS

Le samedi 17 mai, la nouvelle équipe municipale a invité les habitants de la commune à partager un moment de convivialité suite aux dernières élections.

Dès le matin, l'ensemble des élus s'est retrouvé pour la préparation de la soirée.

Dans l'après-midi, les jeunes de la commune, Arnaud, Benjamin, Clément, Didier, Émeric, Franck, Jérémie, Johannes, Julien, Ludovic, Pierre-François, Quentin et Vincent perpétuèrent la tradition en érigeant la latte!

La soirée, commencée dès 18h, a permis de nombreux

et cordiaux échanges et s'est finie tardivement au rythme des chants patois des plus jeunes, toujours d'entrain pour animer les soirées !

Les élus ont fortement apprécié ce moment et remercient la nombreuse population d'avoir répondu à cette invitation !



## FLEURISSEMENT COMMUNAL

«... nous tenions à féliciter les habitants de tous les hameaux ...»

La municipalité, forte d'une nouvelle sensibilité, a accentué son effort d'embel-

lissement de la commune! Vous pouvez apprécier de belles jardinières sur la rue

principale dès l'entrée du bourg et dans différents lieux et places du Chastel ainsi qu'à Alteyrac, place saint Roch. Nous tenions également à féliciter les habitants de tous les hameaux, qui grâce à leur implication, permettent à la commune de revêtir un visage encore plus attrayant.



## FONTAINE DE COULAGNET

Les travaux de restauration de la fontaine de Coulagnet, réalisés par les employés communaux, ont débuté le 19 mai 2014. Les murs de soutènement de la route ont été repris avant la mise en place d'un bac en granit de 2 mètres 50 de long. Un grand merci à René SAVAJOL pour la taille d'une pierre permettant de conduire l'eau dans le bac en granit.



Avant



Après

## ECOLE PUBLIQUE ECOLINE

Depuis la rentrée des vacances de Pâques, une personne supplémentaire est présente durant la pause méridienne et en particulier à la cantine afin de répondre à un besoin accru de sécurité et d'encadrement de nos enfants.

A la rentrée 2014, la réforme des rythmes scolaires entrera en vigueur. De ce fait il y aura école le mercredi matin, ceci dans le but d'alléger les autres journées de classe. Des précisions concernant les activités périscolaires seront communiquées ultérieurement.

Les horaires d'accueil de la garderie seront les suivants :

A partir de 07h30 le matin et jusqu'à 18h00 le soir les lundi, mardi, jeudi et vendredi.

A partir de 08h30 le matin et jusqu'à 12h30 le mercredi.

Suite à l'augmentation des effectifs, l'Ecoline bénéficie de l'ouverture d'une 4ème classe à la rentrée prochaine.

De ce fait, plusieurs aménagements seront réalisés :

- L'Algeco qui accueille ac-

tuellement la cantine sera déplacée côté chemin des Faïsses pour permettre l'extension du bâtiment intégrant la future cantine et la 4ème classe. Dans l'attente de la finalisation du chantier, un second Algeco accueillera provisoirement la 4ème classe. Les journées d'école seront peu perturbées, les principaux travaux étant réalisés pendant les

vacances scolaires. La rentrée 2015 devrait s'effectuer dans ces nouveaux locaux.

- L'agrandissement de la cour est prévu afin de créer un espace de jeux dédié aux plus petits. Cet espace se situera à la droite du portail d'accès à l'école. Il est actuellement occupé par de la verdure.



Cantine (vue Ouest)



Dortoir (vue Sud)

« ... suite à l'augmentation des effectifs, l'Ecoline bénéficie d'une 4ème classe ... »

	Temps scolaire	Temps périscolaire
- de 6 ans	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 08h30-11h45 et 14h00-16h00  Mercredi : 09h00-12h00	Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 13h15 - 14h00
+ de 6 ans	Lundi et jeudi : 08h30-11h45 et 13h15-16h00  Mardi et vendredi : 08h30-11h45 et 14h45-16h00  Mercredi : 09h00-12h00	Mardi et vendredi : 13h15 - 14h45

## LE CCAS

A l'issue de la réunion du 28 avril, le CCAS a décidé la mise en place des actions suivantes :

- Chaque personne de plus de 70 ans, se voit offrir un cadeau pour son anniversaire. L'attention change selon les années : produits de beauté, accessoire vestimentaire, fleurs... Ce geste permet un temps de partage, autour du verre de l'amitié, apprécié de tous.
- Le dimanche 30 novembre 2014, un repas sera offert, pour les plus de 65 ans, à la baraque du Chastel.
- Dans le cadre de l'aide aux transports, une participation financière de la commune et de la communauté de commune peut vous être allouée. Vous pouvez vous rapprocher de la mairie pour

de plus amples renseignements.

- Un livre d'or est offert aux jeunes mariés
- A chaque naissance, 15 euros sont versés pour l'ouverture d'un livret A.

Une nouveauté à destination des élèves de CM2 scolarisés sur la commune, pour leur départ en Sixième : une calculatrice collège et un dictionnaire leur seront remis en mairie courant juin.



« ... pour leur départ en sixième : une calculatrice collège et un dictionnaire leur seront remis ... »

## VIEILLE ROUTE SUD

Ouf ! Les travaux d'aménagement de la vieille route sud, initiés par l'ancienne municipalité, sont terminés. On pourrait, pourquoi pas, la renommer « nouvelle route sud » ? Conformément au projet, la

sécurité de tous les usagers a été prise en compte et les règles d'accessibilité respectées. Les trois ralentisseurs (dos d'ânes) permettent de réduire la vitesse de circulation ; le cheminement piéton

courant le long de la chaussée, la mise en place des barrières bois et de la glissière de sécurité assurent aux piétons ainsi qu'à tous les véhicules empruntant cette voie un déplacement en toute quiétude.

Même s'ils peuvent surprendre, les matériaux mis en place pour la réalisation du trottoir permettent l'infiltration des eaux de pluies et de ruissellement sans nécessiter la mise en place d'un réseau de collecte. Cet aménagement s'intègre totalement dans la notion de développement durable.



« ... même s'ils peuvent surprendre, les matériaux mis en place pour la réalisation du trottoir permettent l'infiltration des eaux de pluie ... »

## BUDGET 2014

Le budget 2014 a été voté à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 07 avril dernier. Dans la continuité de la précédente mandature, il a été décidé encore une fois cette année de ne pas augmenter les taux des différentes taxes de l'exercice 2014 :

Taxe d'habitation : 12,74 %  
Taxe foncière :  
bâti : 11,71 %  
non bâti : 91,31 %

Le taux de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères est lui aussi identique à celui de 2013 (8,00 %). Il est à noter que tous ces taux sont bien en dessous de la moyenne départementale.

Les différents postes de la

section de fonctionnement du budget communal ont été simplement réajustés en tenant compte des dépenses réalisées sur l'exercice précédent.

La ligne budgétaire « Locations immobilières » se trouve notamment fortement impactée par le fait d'utiliser une structure intermédiaire durant les travaux d'aménagement de l'école publique (cf. article école). Le montant du budget de fonctionnement s'élève ainsi à 641 337,00 euros. Côté investissement, il a été voté des budgets concernant les opérations principales suivantes : Extension de l'école publique, Aménagement et réhabilitation des zones de jeux, Salle intergénérationnelle,

Aménagement des chemins ruraux, Équipement en matériel de la Mairie. Le budget d'investissement atteint ainsi le montant de 917 157,50 euros.

Les subventions aux différentes associations communales ont été reconduites.

En ce qui concerne le service eau et assainissement, le budget de la section d'exploitation s'élève à 89 000 € et celui de l'investissement à 228 223 €.

« ... il a été décidé encore une fois cette année de ne pas augmenter les taux des différentes taxes ... »



### Aire Del Deyme :

La première phase d'aménagement de l'aire Del Deyme, avec la mise en place du skate park et du terrain multisports, est terminée depuis déjà quelques mois.

Une seconde phase est programmée dans les semaines à venir.

Elle permettra de voir sortir de terre un espace comportant plusieurs structures de

jeux. Cet espace pourra accueillir les enfants à partir de 2 ans. Un espace pique-nique (tables, bancs et corbeille) complétera cet aménagement. Une barrière sera installée autour de l'aire pour sécuriser l'ensemble.

### Square du 19 mars 1962 :

L'aire de jeux, située devant l'Ecoline, date déjà d'une quinzaine d'années.

Celle-ci va connaître une nouvelle jeunesse. Les jeux actuels vieillissants seront prochainement remplacés.



« ... l'aire de jeux située devant l'Ecoline... va connaître une nouvelle jeunesse ... »

## RANDON SPORTS ET LOISIRS

« ... les animations débuteront le 09 juillet et s'étaleront jusqu'au 14 août 2014 ... »

L'association Randon Sports et Loisirs propose des animations sportives et culturelles durant l'été. Comme l'année passée, les activités sont proposées à la journée ou à la demi-journée (Groupe 6 à 8 ans et + de 9 ans). Des garderies sont aussi mises en place de 8h à 9h et de 17h à 18h. Les animations débuteront le mercredi 09 juillet et s'étaleront jusqu'au jeudi 14 août 2014. Si ces activités vous intéressent, vous pouvez vous inscrire auprès de Yann et son équipe à la Maison de Pays



de Rieutort de Randon le mardi 08 juillet de 8H00 à 17H00. Les tarifs des activités vous seront communiqués ce jour-là (suivant les places disponibles) Pensez à fournir une attestation d'assurance de vos enfants et votre N° d'allocation CAF (indispensable pour bénéficier des aides). Renseignements supplémentaires au 04.66.47.33.31.

Enfin l'association Randon sports et loisirs, structure dite Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), propose aux enfants des 11 communes de la communauté de communes, durant l'année scolaire, un programme d'activités sportives. Ces activités se déroulent tous les mercredis



après-midi, ainsi que pendant les petites vacances scolaires (hand-ball, unihockey, expression corporelle, tennis de table, gymnastique sportive, football, VTT, tir à l'arc...). Cette association est animée sportivement par Yann BOUTAVIN, salarié de la communauté de communes.

## GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

L'association « Gymnastique Volontaire du Chastel » a clôturé la saison 2013-2014 par une soirée grillade le 13 juin à la Salle des Associations. La GV a enregistré une nouvelle augmentation de ses effectifs pour atteindre 94 licenciés répartis sur 7h 30 d'animation par semaine assurées par Laurence.

La saison 2014-2015 débutera dès le lundi 15 septembre pour s'achever le jeudi 11 juin 2015 ; les mêmes cours sont reconduits : Acti'Gym+ (jeunes séniors), Gym adultes, Gym séniors et Gym enfants. La pratique de la Marche Nordique complètera les cours d'Acti'March'@.

Des stages loisirs sportifs sont également proposés

pendant certaines vacances scolaires pour les enfants de 3 à 8/9 ans.

Contact :  
gvchastel.48@orange.fr  
06.87.89.05.57 (Régine)  
06.72.46.14.58 (Céline)



## CHEMINS RURAUX ET VOIRIE

Les intempéries de cet hiver, associées à la circulation de véhicules lourds (transport forestier et/ou agricole), ont mis à mal

quelques portions de chemins ruraux. La municipalité a choisi pour cette année de réaliser des travaux de réhabilitation :

- A Coulagnet à l'ouest du village

- Entre Alteyrac et la Colombe, au nord de la route de Redoundel, sur la partie la plus endommagée (Les Balades)

- Sous la station de traitement des eaux et ce, au-delà du ruisseau d'Alteyrac (Azegade).



- Entre la Brageresse et Aspette

A hauteur du lotissement des Frênes, sur le chemin des Faïsses, des travaux de voirie vont être effectués (trottoir, goudron...). Une extension du réseau assainissement permettant d'accueillir de nouvelles constructions est en cours sur le chemin du Planas.

A ce jour, une partie des travaux est déjà réalisée, et ceux-ci s'étaleront jusqu'à la fin de l'été.

## DECHETS

Notre commune dispose d'un cadre environnemental plutôt agréable et reposant. Cet état de fait est dû à l'ensemble des habitants et à leur comportement civique et citoyen.

objets ou matériaux encombrants « sur leur chemin ». Quatre catégories de containers : ordures ménagères, verre, papier, emballages sont à notre disposition sur la route en direction de Mende ; ces seuls dépôts

Nous vous rappelons que le manquement à ces règles est passible de lourdes amendes. La mise sous vidéosurveillance du site est à l'étude.



Vous pouvez constater, régulièrement, que divers objets (cartons, pneus, etc.) sont déposés, à même le sol à côté des containers. Nous sommes conscients que ces faits ne sont pas dus, pour partie, aux seuls habitants de la commune ; des usagers de la RD 806, particuliers et/ou entrepreneurs n'hésitent pas à déposer des

sont autorisés sur cet emplacement et ne doivent en aucun cas être déposés à côté des containers.

L'emplacement situé à droite des colonnes de tri n'est pas un lieu de stockage pour les cartons !!! Ces derniers doivent être déposés en déchetterie.

Pour nous débarrasser des déchets, autres que ceux autorisés dans ces containers, les déchetteries de Mende et de Rieutort de Randon sont à notre disposition aux heures suivantes :  
Mende : ZA du Causse d'Auge : Horaires d'hiver (1<sup>er</sup> novembre au 31 mars) : Lundi au samedi de 9h à 12h et de 13h45 à 17h30. Horaires d'été (1<sup>er</sup> avril au 31 octobre) : Lundi au samedi de 8h 30 à 12h et de 13h 45 à 18h - Dimanche de 9h à 12h.

Rieutort de Randon : Zone Artisanale : Ouverture le mercredi de 13h 30 à 17h et le samedi de 8h 30 à 12h.

N'oublions pas que le maintien d'un bon environnement est l'affaire de tous et bénéfique pour tous.

« ... nous vous rappelons que le manquement à ces règles est passible de lourdes amendes... »

## BIBLIOTHÈQUE

« ... tous ces ouvrages vous seront prêtés gratuitement sur simple inscription ... »

La bibliothèque municipale, située rue du Château, dans les locaux de l'ancien presbytère réhabilité, a ouvert ses portes le 17 mars 2014. 54 lecteurs fréquentent déjà les deux espaces bien distincts des enfants et des adultes.

Les enfants des écoles du Chastel sont venus découvrir ce nouvel espace mis à la disposition de toute la population. Dès la rentrée prochaine, ils pourront choisir plus confortablement leurs lectures sur le temps scolaire.

Le fonds propre (700 documents à ce jour), constitué par des dons de particuliers, sera augmenté par de nouvelles acquisitions. Les suggestions des lecteurs sont les bienvenues. À ce fonds s'ajoutent les 1 300 documents de la Bibliothèque Départementale de Prêt de la Lozère renouvelés fréquemment par la tournée du Bibliobus.

Tous ces ouvrages (romans, documentaires, BD, albums, contes, gros caractères) vous seront prêtés gratuitement sur simple inscription, pour une durée de deux semaines.



Un espace musique, à développer, est disponible : musiques diverses (adultes et jeunesse), comptines, textes lus.

Des documents à consulter sur place, albums photos, publications locales (Bouffadou, ...), revues diverses agrémentent également nos étagères.

N'hésitez pas à venir découvrir cet espace culturel ouvert toute l'année les :  
lundi de 13h30 à 16h30,  
mercredi de 16h à 18h et  
samedi de 10h à 12h.

Du 21 juillet au 23 août le  
lundi de 16h à 18h et sa-  
medi de 10h à 12h .



## ELECTIONS EUROPÉENNES



Inscrits : 619  
Votants : 300 (48,47 %)  
Blancs : 17 (2,75%)  
Nuls : 2 (0,32%)  
Exprimés : 281 (45,40%)

LISTE	Chastel		Lozère	Circonscription Sud-ouest
	VOIX	%	%	%
Parti fédéraliste européen : Faïrouz Hondema-Mokrane	0	0	0,01	0,01
Lutte ouvrière : Sandra Torremocha	4	1,33	0,70	0,86
Euskadi europen : Jean Tellechea	0	0	0	0,25
Alliance Royal : Gaël Courosse	0	0	0,01	0,02
FN/RBM : Louis Aliot	49	16,33	21,35	24,71
UDI/MoDem : Robert Rochefort	27	9	8,04	8,60
Nous citoyens : Philippe Marty	2	0,67	0,68	0,92
Programme libertaire pour une Europe exemplaire contre le sexisme et la précarité : Nicole Pradalier	0	0	0	0,02
Front de gauche : Jean-Luc Mélenchon	19	6,33	8,04	8,57
Europe citoyenne : Marie Jeanne Husset	4	1,33	0,74	0,87
So pirate : Eric Mahuet	0	0	0,42	0,49
NPA : Philippe Poutou	1	0,33	0,45	0,54
PS : Virginie Rozière	41	13,67	12,82	15,73
EELV : José Bové	30	10	12,53	11,48
UMP : Michèle Alliot-Marie	89	29,67	25,74	18,51
Nouvelle donne : Joseph BouSSION	6	2	2,46	3,01
Citoyens du vote blanc : Francis Lenne	2	0,67	1,26	0,74
Féministes pour une Europe solidaire : Anne Nègre	0	0	0,20	0,23
UPR : Régis Chamagne	0	0	0,25	0,27
Démocratie réelle : Sami Ghazouane	0	0	0,02	0,02
Force vie : Jean-Claude Martinez	2	0,67	0,98	0,78
Debout la République : Pascal Lesellier	5	1,67	3,04	3,12
Espéranto langue commune équitable pour l'Europe : Monique Juy	0	0	0,17	0,16
Liste antireplaciste : Renaud Camus	0	0	0,08	0,05
Occitanie, pour une Europe des peuples : Martine Gros	0	0	0,02	0,03